

Données de cadrage
sur l'économie sociale et solidaire
Marseille 3^{ème} arrondissement

11 septembre 2007

Sommaire

| | |
|--|--------------------|
| 1 Note explicative..... | 3 |
| 2 Entreprises et établissements..... | 4 |
| 2.1 451 établissements de l'économie sociale et solidaire..... | 4 |
| 2.2 Dans divers secteurs d'activité | 5 |
| 3 Employeurs & salariés..... | 6 |
| 4 Résumé..... | 7 |
| 5 Annexes..... | 8 |
| 5.1 Périmètre statistique de l'ESS..... | 8 |
| 5.2 Chartes de l'Economie Sociale..... | 10 |

1 NOTE EXPLICATIVE

La zone géographique étudiée correspond au 3^{ème} arrondissement de Marseille.

Les tableaux réalisés sont issus de deux sources de données, :

- le fichier SIRENE (Répertoire des Entreprises et des Etablissements au 06/2004 et 06/2007) regroupe les données sur les établissements de l'économie sociale et solidaire et leurs activités. Les établissements du 3^{ème} arrondissement de Marseille sont filtrés par leur code postal (13003);
- le fichier DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales au 31/12/2005) fournit les comptages sur l'emploi sur l'ensemble de la ville de Marseille. Les données ramenées au 3^{ème} arrondissement sont des estimations à partir des données sur la ville. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés et des employeurs à l'exclusion des salariés des exploitations agricoles, des agents de l'Etat et du personnel domestique. Un salarié ayant occupé deux emplois, simultanément ou successivement, dans l'année chez deux employeurs différents, est compté pour deux emplois sur l'année, et un seul au 31/12. Toutes les formes d'emplois aidés sont incluses dans les DADS (hors contrats d'apprentissage).

Les statuts de l'économie sociale et solidaire sont regroupés en 4 familles :

- **Les coopératives** d'agriculteurs, de production (SCOP), de commerçants, de crédit, de consommation, d'intérêt maritime, de médecins, de construction, de transports, d'artisans, d'entrepreneurs individuels, de production de HLM, ou scolaires, et sociétés de caution mutuelle ;
- **Les mutuelles** de santé et leurs réalisations sanitaires et sociales, les mutuelles d'assurance et de prévoyance ;
- **Les associations** de cohésion sociale, de solidarité, de production de biens et services : social, santé, logement, famille, culture, sport, tourisme, loisirs, éducation, formation, développement local, services aux entreprises et groupements d'employeurs ;
- **Les fondations.**

La liste complète des types d'entreprises est donnée en annexe 5.1, et les principes et finalités en annexes 5.2.

La CRESS PACA

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur est le regroupement des fédérations et unions d'acteurs associatifs, coopératifs et mutualistes de niveau régional. Sa mission générale est de connaître, développer et promouvoir le secteur de l'économie sociale et solidaire de la région.

Contact Observatoire régional de l'Economie Sociale et Solidaire : 10 rue Breteuil 13001 MARSEILLE, 04.91.54.96.75, thomas.querin@cresspaca.org, www.cresspaca.org (rubrique Action/Observatoire)

Définitions

- Un **établissement** correspond à une adresse postale. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements en région et hors région. Les chiffres de ce document comptabilisent tous les établissements associatifs, coopératifs et mutualistes, à l'exclusion de ceux exerçant une activité de service public ;
- Un **emploi** correspond à un contrat de travail. Un salarié ayant occupé deux emplois simultanément ou successivement dans l'année, chez deux employeurs différents, est compté pour deux emplois sur l'année, et un seul au 31/12.

2 ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS

2.1 451 établissements de l'économie sociale et solidaire

Le répertoire des entreprises de l'INSEE contient (en 2007) 451 établissements implantés sur le territoire du 3^{ème} arrondissement de Marseille :

| Etablissements de l'économie sociale et solidaire | 2004 | 2007 | Evolution |
|---|------------|------------|--------------|
| Associations | 394 | 434 | +10,2% |
| Coopératives | 10 | 13 | +30,0% |
| Fondations | 3 | 3 | +0,0% |
| Mutuelles | 4 | 1 | -75,0% |
| Total | 411 | 451 | +9,7% |

Source: INSEE-SIRENE, Traitement: Observatoire ESS -CRESS PACA

En terme d'établissements, la progression est d'environ 10% en 3 ans, rythme également constaté en moyenne régionale sur la même période et sur la ville de Marseille.

40 établissements associatifs et 3 établissements coopératifs supplémentaires sont immatriculés au SIRENE en 2007 par rapport à 2004. Alors que les fondations se maintiennent, les établissements mutualistes ont fusionnés sur la période pour ne conserver qu'un seul établissement implanté sur le territoire en 2007.

En terme d'entreprises, c'est-à-dire de sièges implantés localement sur le territoire du 3^{ème} arrondissement, seules les associations et coopératives en possèdent :

- 95% des associations sont locales (soit 411 sièges sur 434 établissements associatifs)
- 70% des coopératives du territoire ont leur siège hors 3^{ème} (9 des 13 établissements coopératifs ont leur siège hors du 3^{ème})

Les fondations et mutuelles présentes sont des établissements d'entreprises implantées ailleurs.

| Nb d'établissements pour 1000 habitants* | 3ème | Marseille | différence par rapport à Marseille |
|--|------------|-------------|------------------------------------|
| Associations | 9,4 | 9,9 | -5% |
| Coopératives | 0,25 | 0,32 | -21% |
| Mutuelles | 0,07 | 0,17 | -60% |
| Fondations | 0,07 | 0,02 | +296% |
| Total | 9,8 | 10,4 | -6% |

Source: INSEE-SIRENE et RP 2005, Traitement: Observatoire ESS -CRESS PACA

* estimation de la population au 01/01/2005 www.insee.fr

Le tissu de l'économie sociale et solidaire apparaît légèrement moins dense sur le 3^{ème} arrondissement qu'en moyenne sur la ville de Marseille, en particulier concernant les mutuelles. A noter la spécificité de l'implantation des fondations sur le territoire.

2.2 Dans divers secteurs d'activité

| Secteurs d'activité de l'économie sociale et solidaire | 3ème arrondissement | | | | MARSEILLE | |
|--|---------------------|------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|
| | 2004 | 2007 | Poids du secteur en 2007 | Evolution 2004-2007 | Poids du secteur en 2007 | Evolution 2004-2007 |
| Culture, audiovisuel | 138 | 154 | 34% | +11,6% | 22% | +10,3% |
| Social | 57 | 64 | 14% | +12,3% | 14% | +5,3% |
| Education | 36 | 34 | 8% | -5,6% | 12% | +8,6% |
| Sport, loisirs | 32 | 33 | 7% | +3,1% | 10% | +3,4% |
| Services aux entreprises | 22 | 22 | 5% | +0,0% | 6% | -0,4% |
| Activités financières | 6 | 6 | 1,3% | +0,0% | 2,5% | +0,9% |
| Hébergement et restauration | 7 | 5 | 1,1% | -28,6% | 1,9% | +12,9% |
| Industries (dont IAA), fabrication, récupération | 4 | 4 | 0,9% | +0,0% | 1,3% | +0,0% |
| Santé | 5 | 4 | 0,9% | -20,0% | 1,1% | -1,9% |
| Construction, activ. immobilière, logement | 2 | 3 | 0,7% | +50,0% | 1,0% | -5,1% |
| Agriculture | 3 | 2 | 0,4% | -33,3% | 0,8% | +1,4% |
| Commerce | 2 | 2 | 0,4% | +0,0% | 0,5% | -2,1% |
| Transports | 1 | 2 | 0,4% | +100,0% | 0,2% | -12,5% |
| Assurance | 4 | 1 | 0,2% | -75,0% | 0,1% | +0,0% |
| Autre ou Non-classé | 92 | 115 | 25,5% | +25,0% | 27,1% | +28,0% |
| Total | 411 | 451 | 100% | +9,7% | 100% | +11,2% |

Source: INSEE-SIRENE, Traitement: Observatoire ESS -CRESS PACA

Globalement, la typologie d'activité du territoire est similaire à celle que l'on mesure sur l'ensemble de la ville de Marseille. Mais les poids relatifs de ces secteurs (en 2007) et leurs dynamiques (entre 2004 et 2007) diffèrent :

- ✓ Le secteur culturel et audiovisuel est très bien représenté sur le territoire avec un tiers de l'ensemble des établissements contre 22% sur l'ensemble de Marseille. La progression entre 2004 et 2007 étant également légèrement supérieure à la moyenne marseillaise (11,6% contre 10,3%), ce territoire a une caractéristique culturelle forte. Une centaine d'associations sont déclarées en activités culturelles et une douzaine en production de films (pour la télévision, le cinéma, la publicité).
- ✓ Si le secteur social a progressé sur le territoire en 3 ans deux fois plus vite qu'en moyenne sur Marseille, celui-ci atteint en 2007 un niveau équivalent à l'ensemble de la ville (14% de l'ensemble des établissements). Un phénomène de rattrapage semble avoir eu lieu sur la période étudiée.
- ✓ Le secteur de l'éducation et de la formation a marqué le pas entre 2004 et 2007 (2 structures de moins, -5,6%) alors qu'il a progressé sur l'ensemble de la ville de Marseille sur la même période (+8,6%). Le poids de ce secteur étant également inférieur à la moyenne marseillaise (8% contre 12%), il apparaît à la fois en difficulté et sous-représenté comparativement à l'ensemble de la ville.
- ✓ Le sport et loisirs, s'il progresse à un rythme conforme à la moyenne de la ville (plus de 3% en 3 ans), apparaît également légèrement sous-représenté sur le 3^{ème} arrondissement en 2007 (7% des établissements contre 10% en moyenne sur Marseille).
- ✓ Les services aux entreprises sont stables sur 3 ans et occupent en 2007 une place équivalente à la moyenne marseillaise (environ 5% du total des établissements).

Etant donné les faibles valeurs absolues des secteurs suivants, l'interprétation est plus hasardeuse (notamment en terme d'évolution). A noter peut être un déficit d'établissements en activités financières.

3 EMPLOYEURS & SALARIÉS

Remarques préliminaires :

Les chiffres sur l'emploi et les employeurs en 2005 sur le 3^{ème} arrondissement sont des estimations établies à partir des données disponibles sur l'ensemble de la ville de Marseille. Le tableau ci-dessous a été réalisé en pondérant les chiffres de Marseille par le prorata d'établissements 3^{ème}/Marseille secteur d'activité par secteur d'activité. Ils permettent de se faire une idée globale des grandes masses pour chaque indicateur.

A noter également, le décalage de 2 ans entre les derniers chiffres établissements (2007) et ces chiffres emplois (2005).

| Emploi sur le 3ème arrondissement en 2005 | | | | |
|--|-------------------|--------------|-----------------------|---------------|
| Typologie d'activité par famille | Salariés au 31/12 | Nb ETP | Masse salariale brute | Nb employeurs |
| Associations : Social | 621 | 464 | 10 336 039 | 22 |
| Associations : Education | 172 | 116 | 3 070 588 | 11 |
| Associations : Culture et audiovisuel | 91 | 55 | 1 438 750 | 22 |
| Associations : Santé | 80 | 64 | 1 925 411 | 1 |
| Associations : Services aux entreprises | 54 | 35 | 1 105 604 | 4 |
| Associations : Sports et loisirs | 26 | 16 | 362 704 | 7 |
| Associations : Hébergement, restauration | 17 | 14 | 320 601 | 2 |
| Associations : Autres | 290 | 188 | 4 418 649 | 34 |
| Total Associations | 1 350 | 951 | 22 978 346 | 102 |
| Coopératives : Financières | 83 | 70 | 2 967 178 | 3 |
| Coopératives : Autres | 14 | 11 | 439 118 | 1 |
| Coopératives : Services aux entreprises | 5 | 3 | 71 758 | 1 |
| Coopératives : Commerce | 2 | 1 | 31 315 | 0 |
| Total Coopératives | 104 | 85 | 3 509 368 | 6 |
| Mutuelles : Assurances | 47 | 39 | 1 236 149 | 3 |
| Total Mutuelles | 47 | 39 | 1 236 149 | 3 |
| Total Fondations | 155 | 124 | 3 510 891 | 2 |
| Total ESS | 1 810 | 1 290 | 34 231 629 | 120 |

Source: INSEE-DADS, Traitement: Observatoire ESS -CRESS PACA

L'économie sociale et solidaire représente en 2005 sur le 3^{ème} arrondissement de Marseille environ¹ :

- ✓ **1 600 salariés**
- ✓ **1 100 ETP**
- ✓ **30 millions d'euros de masse salariale brute**
- ✓ **100 employeurs**

¹ en appliquant à la baisse un pourcentage d'erreur de 10%

POPULATION : 43 400 habitants au 1^{er} janvier 2005

EMPLOI dans l'ESS en 2005

- ✓ 1 600 salariés
- ✓ 1 100 ETP
- ✓ 30 millions d'euros de masse salariale brute
- ✓ 100 employeurs

ETABLISSEMENTS & ACTIVITES de l'ESS en 2007

- 415 entreprises locales
- et 451 établissements implantés
- indicateurs proches des moyennes constatées sur la ville de Marseille
- spécificité culturelle et implantation de fondations
- remontée du secteur social ces dernières années
- secteurs stables ou plutôt sous-représentés : éducation, social, sport & loisirs, services aux entreprises

5.1 Périmètre statistique de l'ESS

| LISTE DES CATEGORIES JURIDIQUES DU CHAMP STATISTIQUE DE L'ESS (Périmétrage) et REGROUPEMENT EN FAMILLES ET SOUS-FAMILLE (Nomenclature juridique) | | |
|--|--|-----------------------|
| CJ | libellé CJ (Catégorie Juridique de l'INSEE) | activité |
| COOPERATIVES | | |
| Coopératives du domaine agricole | | |
| 6316 | coopérative d'utilisation du matér. agric. en commun(CUMA) | |
| 6317 | société coopérative agricole | |
| 6318 | union de sociétés de coopérative agricole | |
| Coopératives de crédit | | |
| 5191 | société de caution mutuelle | |
| 5192 | société coopérative de banque populaire | |
| 5193 | caisse de crédit maritime mutuel | |
| 5194 | caisse (fédérale) de crédit mutuel | |
| 5195 | association coopérative inscrite (droit Alsace Moselle) | |
| 5196 | caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative | |
| 6100 | Caisse d'Epargne et de Prévoyance | |
| 6595 | caisse (locale) de crédit mutuel | |
| 6596 | caisse de crédit agricole mutuel | |
| 5460 | autre SARL coopérative | de codes APE 65 ou 67 |
| 5560 | autre SA coopérative à conseil d'administration | de codes APE 65 ou 67 |
| 5660 | autre SA coopérative à directoire | de codes APE 65 ou 67 |
| Coopératives de production (SCOP) | | |
| 5458 | SARL coopérative de production (SCOP) | |
| 5558 | SA coopérative de production (SCOP) à conseil d'admin. | |
| 5658 | SA coopérative de production (SCOP) à directoire | |
| Autres coopératives | | |
| 5203 | Société en nom collectif coopérative | |
| 5307 | Société en commandite simple coopérative | |
| 5309 | Société en commandite par actions coopérative | |
| 5443 | SARL coopérative de construction | |
| 5451 | SARL coopérative de consommation | |
| 5453 | SARL coopérative artisanale | |
| 5454 | SARL coopérative d'intérêt maritime | |
| 5455 | SARL coopérative de transport | |
| 5459 | SARL union de sociétés coopératives | |
| 5460 | autre SARL coopérative | sauf APE 65 ou 67 |
| 5505 | SA à participation ouvrière à conseil d'administration | |
| 5543 | SA coopérative de construction à conseil d'administration | |
| 5547 | SA coopérative de production de HLM à CA | |
| 5551 | SA coopérative de consommation à conseil d'admin. | |
| 5552 | SA coopérative de commerçants détaillants à CA | |
| 5553 | SA coopérative artisanale à conseil d'administration | |
| 5554 | SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'admin. | |
| 5555 | SA coopérative de transports à conseil d'administration | |
| 5559 | SA union de sociétés coopératives à CA | |
| 5560 | autre SA coopérative à conseil d'administration | sauf APE 65 ou 67 |

| | | |
|---|--|-------------------|
| 5605 | SA à participation ouvrière à directoire | |
| 5643 | SA coopérative de construction à directoire | |
| 5647 | SA de production de HLM anonyme à directoire | |
| 5651 | SA coopérative de consommation à directoire | |
| 5652 | SA coopérative de commerçants détaillants à directoire | |
| 5653 | SA coopérative artisanale à directoire | |
| 5654 | SA coopérative (d'intérêt) maritime à directoire | |
| 5655 | SA coopérative de transport à directoire | |
| 5659 | SA union de sociétés coopératives à directoire | |
| 5660 | autre SA coopérative à directoire | sauf APE 65 ou 67 |
| 6543 | société civile coopérative de construction | |
| 6551 | société civile coopérative de consommation | |
| 6554 | société civile coopérative (d'intérêt) maritime | |
| 6558 | société civile coopérative entre médecins | |
| 6560 | autre société civile coopérative | |
| MUTUELLES | | |
| Mutuelles régies par le code des assurances | | |
| 6411 | société d'assurance mutuelle | |
| 8250 | assurance mutuelle agricole | |
| Mutuelles régies par le code de la mutualité | | |
| 8140 | mutualité sociale agricole | |
| 8210 | mutuelle | |
| 8290 | autre organisme mutualiste | |
| ASSOCIATIONS | | |
| 9210 | association non déclarée | |
| 9220 | association déclarée | |
| 9221 | association d'insertion par l'économie | |
| 9222 | association intermédiaire | |
| 9223 | groupement d'employeurs | |
| 9230 | association reconnue d'utilité publique | |
| 9260 | association de droit local | |
| FONDACTIONS | | |
| 9300 | fondations | |

| | |
|--|---|
| EXCLUS DU CHAMP: LISTE DES ACTIVITES HORS CHAMP STATISTIQUE ESS | |
| ts CJ | de code APE: 75 (Administration publique) |
| ts CJ | de code APE: 911A (Organisations patronales et consulaires) |
| ts CJ | de code APE: 912Z (Syndicats de salarié) |
| ts CJ | de code APE: 913A (Organisations religieuses) |
| ts CJ | de code APE: 913C (Organisations politiques) |

5.2 Chartes de l'Economie Sociale

CHARTE DE L'ECONOMIE SOCIALE 1980*

« L'Humanité, en cette fin de siècle, affronte une crise de civilisation fondamentale. Celle-ci touche tous les aspects de la vie : les structures économiques et sociales, la cité, la vie politique et culturelle, l'homme lui-même.

Fort de ce constat, les mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs proclament leur attachement aux principes fondamentaux qui constituent la Charte de l'Economie Sociale. Ils ont la volonté, dans leur action quotidienne, de favoriser la conciliation harmonieuse de la rigueur économique et de l'audace sociale. Pour ce faire, les organismes coopératifs, mutualistes et associatifs rassemblent les hommes responsables et s'efforcent d'introduire ainsi un nouveau type de rapports dans les relations humaines, fondé sur les notions de dignité, de liberté et de solidarité.

ARTICLE 1

Les entreprises de l'Economie Sociale fonctionnent de manière démocratique, elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droits.

ARTICLE 2

Les sociétaires, consommateurs ou producteurs membres des entreprises de l'Economie Sociale s'engagent librement suivant les formes d'action choisies (coopératives, mutualistes ou associatives), à prendre les responsabilités qui leur incombent en tant que membres à part entière des dites entreprises.

ARTICLE 3

Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent de créer, dans les relations sociales internes, des liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information dans la confiance réciproque et la considération.

ARTICLE 4

Les entreprises de l'Economie Sociale

- revendiquent l'égalité des chances pour chacune d'elles ;
- affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action.

ARTICLE 5

Les entreprises de l'Economie Sociale se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.

ARTICLE 6

Les entreprises de l'Economie Sociale s'efforcent par la promotion de la recherche et l'expérimentation permanente dans tous les domaines de l'activité humaine, de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.

ARTICLE 7

Les entreprises de l'Economie Sociale proclament que leur finalité est le service de l'Homme.

** Publiée en 1980 par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA)*

CEP-CMAF

Conférence Européenne Permanente
des Coopératives, Mutualités
Associations et Fondations

European Standing Conference
of Co-operatives, Mutual Societies
Associations and Foundations

CHARTRE EUROPEENNE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Une façon différente d'entreprendre

Les organisations de l'économie sociale² sont des acteurs économiques et sociaux présents dans tous les secteurs. Elles se caractérisent avant tout par leur finalité et une façon différente d'entreprendre.

L'économie sociale comprend les coopératives, les mutualités, les associations et les fondations. Ces entreprises sont particulièrement actives dans certains domaines comme la protection sociale, les services sociaux, de santé, bancaires, d'assurance, la production agricole, la consommation, le travail associé, l'artisanat, l'habitation, l'approvisionnement, les services de proximité, l'éducation et la formation, ainsi que dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs.

Pour répondre aux nouveaux défis d'aujourd'hui (développement durable, désengagement croissant des services publics, insertion sociale, solidarité inter-générationnelle), elles prennent de nouvelles initiatives.

L'économie sociale représente 8% de l'ensemble des entreprises européennes, et 10% de l'emploi total. Le succès des entreprises de l'économie sociale ne se mesure pas seulement à leurs performances économiques, qui sont toutefois une condition indispensable pour pouvoir réaliser leurs finalités mutualistes et solidaires, mais surtout par leur apport en termes de solidarité, de cohésion sociale et d'ancrage dans les territoires.

Certaines d'entre elles disposent déjà d'une reconnaissance juridique comme par exemple les entreprises à finalité sociale (Belgique), les coopératives sociales (Italie), les sociétés coopératives d'intérêt collectif (France) etc.

Toutes s'inscrivent dans les objectifs des politiques européennes (sociale, de l'emploi, de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de la recherche, du développement local et régional, de la RSE, de la gouvernance d'entreprise, etc...) auxquelles elles apportent une contribution active.

² Le concept d'économie sociale recouvre bien entendu les différentes dénominations utilisées dans les différents pays comme l'économie solidaire, le tiers secteur, les CMAF (coopératives, mutualités, associations et fondations), etc.

Des spécificités fortes

Les formes juridiques des organismes de l'économie sociale peuvent varier d'un État membre à l'autre. Cependant, ces entreprises se distinguent de celles à capitaux par leurs spécificités liées à des caractéristiques communes, notamment:

- la primauté de la personne et de l'objet social sur le capital
- l'adhésion volontaire et ouverte
- le contrôle démocratique par les membres ³
- la conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général
- la défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité
- l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics
- l'essentiel des excédents est destiné à la poursuite d'objectifs de développement durable, de l'intérêt des services aux membres et de l'intérêt général

Une réalité incontournable

L'économie sociale :

- se fonde sur le principe de la solidarité et sur l'engagement des personnes dans un processus de citoyenneté active
- est génératrice d'emplois de qualité comme d'une meilleure qualité de vie et propose un cadre adapté aux nouvelles formes d'entreprise et de travail
- joue un rôle important dans le développement local et la cohésion sociale
- est socialement responsable
- est facteur de démocratie
- contribue à la stabilité et au pluralisme des marchés économiques
- répond à des priorités et objectifs stratégiques de l'Union européenne: cohésion sociale, plein emploi et lutte contre la pauvreté, démocratie participative, meilleure gouvernance, développement durable..

* * * * *

L'économie sociale se fonde sur une large base sociale et mène à bien ses activités sous des formes juridiques variées, en faisant preuve de sa compétitivité, de sa capacité de croissance et d'adaptation aux nouveaux défis sociaux et économiques.

Ainsi, elle est une composante fondamentale de la société civile organisée. Elle prend position et rend des avis aux pouvoirs publics sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques qui touchent à la vie des citoyens.

L'économie sociale contribue de manière significative à la construction d'une société plurielle plus participative, plus démocratique et plus solidaire.

³ Excepté pour les fondations, qui n'ont pas de membres.